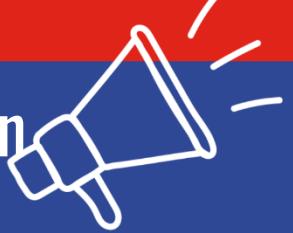




#OBSSA #PRIME #FIN

# Prime Intercontrat : La Direction met fin au dispositif !



Décembre 2025 – OBS SA

La Direction vient de confirmer ce que nous redoutions : le dispositif de prime pour la pose de Jours de Repos (JR) en période d'intercontrat ne sera pas prolongé au-delà du 31 décembre 2025.

C'est une décision que nous jugeons incompréhensible et qui constitue un véritable retour en arrière.



## Un dispositif temporaire qui dure

**MISE EN PLACE EN 2022** suite à la fusion avec Business & Décision, cette prime de 80€ brut par jour visait à inciter à la pose de JR en intercontrat. Elle a déjà été prolongée deux fois mais ne concernait que le périmètre des salariés ex-B&D.

### DES NÉGOCIATIONS AU POINT MORT :

Depuis le 12 février 2025, une négociation est officiellement ouverte pour généraliser ce dispositif à tous les salariés d'OBS SA.

**ET ENFIN, LA DOUCHE FROIDE :** Au lieu de pérenniser et d'étendre ce système, la Direction choisit de l'arrêter purement et simplement, laissant les négociations dans une impasse.

**UNE DÉCISION INACCEPTABLE** et un mépris des engagements. Cette annonce est un très mauvais signal envoyé aux salariés et à leurs représentants.

**UN MÉPRIS DES NÉGOCIATIONS EN COURS :** À quoi bon négocier pendant des mois si la Direction décide unilatéralement de supprimer l'objet même de la discussion ? C'est un déni du dialogue social.

**LE CHOIX DU NIVELLEMENT PAR LE BAS :** Le dispositif actuel ne concerne qu'une partie des salariés (les anciens de B&D). Notre objectif était d'obtenir une généralisation pour plus d'équité. La Direction "résout" le problème de la manière la plus simple : en supprimant l'avantage pour tout le monde. C'est inacceptable.

**UNE SOURCE D'INSÉCURITÉ POUR LES SALARIÉS :** Pour les collègues en intercontrat, cette prime représentait une compensation, même modeste aux doutes qu'impliquent ces périodes parfois mal vécues. Sa suppression va précariser davantage ceux qui subissent déjà une situation professionnelle inconfortable.

## Nos revendications sont claires !

Face à ce recul, notre organisation syndicale ne peut rester inactive. Nous exigeons de la Direction :

- ▶ La reprise immédiate de négociations sérieuses pour aboutir à un accord juste et équitable.
- ▶ La mise en place d'un dispositif pérenne et généralisé à l'ensemble des salariés d'OBS SA concernés par l'intercontrat.
- ▶ La fin de cette gestion à court terme qui crée de l'incertitude et de l'inquiétude parmi les équipes.

Nous ne pouvons accepter que les engagements pris soient balayés d'un revers de main. Restons unis et mobilisés pour défendre nos droits !

N'hésitez pas à contacter vos représentants CFE-CGC pour échanger sur le sujet.



CHOISISSEZ  
CEUX QUI  
AGISSENT !

Olivier Guyonnet – 06 43 85 98 60

David Vicente – 06 43 40 47 09

Yannick Sihalathavong – 06 64 93 84 95

Julien Civray – 07 86 41 99 58

Pierre Corsetti – 06 37 39 65 14

Lucien Henri Horvath – 06 77 82 22 17

Retrouvez tous nos engagements sur :  
[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)

